Nantes : prison avec sursis requise contre Liès Hebbadj

21/10/2010 à 1h53

Deux mois de prison avec sursis ont été requis mercredi à l'encontre de Liès Hebbadj, jugé en son absence pour "abus de confiance" par le tribunal correctionnel de Nantes.

Le commerçant de Rezé, dont le nom a été associé ces derniers mois en France à des soupçons de polygamie, était jugé pour avoir réglé des frais d'avocats avec le chéquier de la petite association qu'il présidait pour faire construire une mosquée dans sa commune.

Liès Hebbadj, qui vit avec son épouse légitime et ses trois "maîtresses", est mis en examen dans deux autres enquêtes sur une fraude aux prestations sociales et le viol d'une ex-compagne.

Yahoo !